

Ateliers 2016 Mode d'emploi

Démarrage les 30 juin et 1^{er} juillet 2016

1. L'objectif des ateliers

Chaque atelier est accompagné par un partenaire qui aide au montage de l'atelier (études de cas, intervenants, etc.). Ce partenaire « pose une question » (ou une série de questions) au groupe d'auditeurs. Celui-ci se met en situation d'expertise et tente de répondre à la (aux) question(s) posées.

L'objectif est d'élaborer une note d'expertise et d'organiser une demi-journée de restitution lors de la session de clôture des 08 et 09 décembre 2016 en élargissant le propos. Au cours de cette demie journée, le groupe a carte blanche : présentation du problème, présentation des principales conclusions ; invitation d'intervenants ; mise en scène des débats et des controverses (y compris au sein du groupe). La vidéo est mise en ligne sur le site de l'ihedate.

Les groupes sont jugés aux résultats sur les trois points suivants: capacité à construire une expertise collective ; capacité à produire un support visuel didactique et stratégique ; capacité à construire et animer une demi-journée de restitution.

L'ihedate a la possibilité de faire appel à des journalistes, anciens auditeurs de l'ihedate, pour aider les groupes dans l'élaboration du rendu, notamment la synthèse (cf ci-dessous).

2. Les attendus

2.1 Une page d'intention au terme de l'atelier des 30 juin et 1^{er} juillet, avec une ébauche de plan (1 page), attendue le 1^{er} juillet par courriel.

2.2 Une note d'expertise de 10-20 pages et une synthèse (1 recto verso) d'apport au commanditaire/partenaire d'éclairages, rédigée pour la note de façon qu'elle puisse figurer sur le site de l'IHEDATE et, pour la synthèse, de façon à être publiée dans le magazine de l'ihedate dont le 1^{er} numéro est à paraître ce printemps 2016 . Il n'y a pas d'exigence particulière par rapport à la structure de cette note, elle dépend largement de la commande et du contexte. Cependant, une note d'expertise est d'autant meilleure qu'elle ne donne pas de recommandation normative, mais qu'elle insiste sur ce qui peut être fait et comment (ce qui est « jouable ») dans un contexte donné. La mission n'est pas, par exemple, de nous dire qu'il faut « réindustrialiser la France » (tout le monde le sait ou le croît) ; en revanche, que vous nous disiez ce que signifie exactement pour vous réindustrialiser la France et quelles sont, selon vous, les voies pour le faire, ça nous intéresse. Y compris lorsque vous n'êtes pas d'accord entre vous : ces désaccords nourrissent ensuite les stratégies.

2.3 Un support visuel de la présentation devant l'ensemble de la promotion. Ce support visuel est construit en fonction de la stratégie de présentation choisie devant la promotion, mais a minima, il devrait être didactique et politique (lui aussi sera mis en ligne).

2.4 L'organisation d'une ½ journée (3h) de restitution devant l'ensemble de la promotion lors de la session de clôture des 08 et 09 décembre.

3. Fonctionnement

Les auditeurs se répartissent entre les trois ateliers avec la consigne de se « décaler » par rapport à leurs problématiques et territoires.

Les ateliers se déroulent en trois phases :

- **Deux jours (30 juin et 1^{er} juillet)** permettent d'entendre le partenaire et des experts et d'apporter une base d'information. Ces deux jours doivent aussi servir de moment d'organisation du travail entre les membres du groupe : précision des questions et des thèmes à approfondir, besoin d'informations supplémentaires, répartition des tâches entre auditeurs et calendrier de travail. A cette fin, un espace collaboratif est mis à votre disposition sur le serveur Ihedate où vous pourrez stocker des documents, envoyer des messages, élaborer collectivement des textes. (mode d'emploi en annexe) ; l'accès s'effectue avec les mêmes identifiants que pour la partie « réservée » du site.
- A l'initiative des groupes, des temps de réflexion et d'élaboration au sein du groupe d'auditeurs, destinés à élaborer la note d'expertise, la synthèse et à organiser la séance de restitution. Des diners de travail durant les sessions doivent être envisagés ;
- Une séance de restitution, les 08 et 09 décembre 2016 qui se tiendra chez Colas :
7, place René Clair, Boulogne-Billancourt (Métro Porte de Saint-Cloud)

L'équipe pédagogique de l'IHEDATE est à votre disposition pour réserver des salles, inviter des intervenants ou tout autre besoin nécessaire à la bonne marche de l'atelier.

4. Thèmes proposés

1. Mobilités périurbaines : la route négociée ?

Contexte

Les transports collectifs en site propre ont longtemps représenté le moyen d'assurer un transport de masse, propre et démocratique. Mais la vague des investissements dans ces dispositifs atteint ses limites : tram et métros ne fonctionnent que dans des territoires où l'on peut massifier les flux et à l'usage, ils se révèlent peu souples et finalement pas toujours adaptés à la réalité des déplacements. Si certains investissements d'envergure sont prévus (grand Paris express, deuxième ligne de métro à Rennes), l'étendue des aires urbaines et la diversité des trajets et des motifs de déplacements, qui tendent à transgresser les échelons administratifs repose la question de la pertinence de la route comme infrastructure multimodale et adaptée à une mobilité très diffuse. L'exemple madrilène, où un réseau de car express fait office de RER, montre le potentiel des modes routiers comme mode de transport massif. Mais cette infrastructure sera d'autant plus efficace si elle sait s'adapter à la diversité des pratiques, des modes et des motifs de mobilité. L'innovation dans le champ de la mobilité routière sera sans doute technologique et organisationnelle ; elle sera surtout démocratique, à partir d'une compréhension des usages, des attentes et de la mise en œuvre de régulations collectives.

Question : Comment inclure les usagers dans des usages collectifs de l'infrastructure routière ?

Partenaire : Association française des sociétés d'autoroutes

Localisation : Lyon

2. Démocratie sanitaire et aménagement de la ville

Contexte :

Le monde de la santé a connu une évolution considérable, sous l'impact de deux phénomènes. D'une part, l'évolution du système de santé lui-même (et les controverses qui agitent le milieu médical) ont contribué à donner plus de place aux usagers et aux malades au sein du système de soin et de fonctionnement des institutions hospitalières. D'autre part, le vieillissement de la population et la montée des maladies chroniques donne plus de place au patient, dans la relation aux soignants et dans la responsabilisation face aux traitements. L'hôpital est de plus en plus hors les murs, inscrit dans des réseaux urbains.

Question : Ces évolutions rejaillissent-elles sur les conceptions de l'aménagement sanitaire ? La forme des hôpitaux et des cliniques évolue-t-elle ? Les réseaux ville-hôpital s'inscrivent-ils dans le fonctionnement urbain ? Les usagers, patients, habitants sont-ils consultés sur l'organisation des soins et leur impact sur l'aménagement urbain ?

Partenaire – coordinateur : Emmanuel Vigneron, professeur de géographie et notamment géographe de la santé à l'université de Montpellier, animateur du groupe Santé des anciens auditeurs de l'Ihedate.

Localisation : Strasbourg

1- Eole : peut-on concevoir collectivement un moyen de transport en communs?

Contexte :

Le prolongement du RER E vers l'Est vise non seulement à assurer une nouvelle liaison avec la Défense, mais aussi jusqu'à Mantes la Jolie. En fait, Eole s'inscrit dans l'ensemble des chantiers qui visent à doter l'Île-de-France d'un véritable réseau de transport, là où n'existait qu'un ensemble de lignes radiales. Cet effet réseau change la donne du rapport entre les usagers et le moyen de transport : les connexions facilitées, le passage par le centre évité, ouvrent de très nombreuses opportunités nouvelles. Cependant, pour que cet effet prenne corps, il faut associer les différentes parties prenantes, au-delà de l'infrastructure, au « design » et au fonctionnement des services de mobilité : non seulement la question des fréquences, mais aussi celle des services embarqués, du fonctionnement des gares, des opérations d'aménagement autour d'elles, etc.

Question : Comment bien identifier les parties prenantes d'un tel chantier, dans la perspective du réseau ? Comment proposer des services polyvalents, incluant une diversité d'usages, au-delà des déplacements pendulaires quotidiens ? Quels dispositifs pour faire d'Eole un service de mobilité coproduit avec ses parties-prenantes ?

Partenaire – coordinateur : Anne Barlet, ancienne déléguée à la direction des relations institutionnelles de la SNCF, consultante

Localisation : Paris

5. Conditions pratiques

L'organisation logistique est la même que pour une session organisée en France, à savoir :

- à charge de l'Ihedate, les déjeuners, pauses, transports sur place, les rémunérations et frais des intervenants ;
- les salles sont dans la mesure du possible mises à disposition par nos hôtes, avec la possibilité de réserver des salles à Paris pour des réunions intermédiaires si nécessaire ;
- à charge de l'auditeur, les frais de déplacement et d'hébergement.